

Lexique ou vocabulaire ?

« **Lexique**: l'ensemble des mots d'une langue, considéré abstraitement comme un des éléments formant le code de cette langue.

Vocabulaire: ensemble de mots dont dispose une personne. » (*Petit Robert*)

En clair, le vocabulaire serait le lexique actif, maîtrisé par un individu. Si l'on se réfère à ces définitions, on aura tendance en classe de langue à plus enseigner le vocabulaire que le lexique...

Comment, en effet, penser enseigner l'ensemble des mots du français, lorsqu'on sait que le *Trésor de la langue française*¹ en recense 100 000 alors que le vocabulaire fondamental² en dénombre 3 500 comme étant les plus courants, les plus concrets, ceux qui permettent de converser sur des thèmes simples tels que la famille, les amis, le travail, les loisirs. D'autres travaux³ font état de chiffres différents, selon que l'on considère le vocabulaire oral ou écrit, actif ou passif.

Depuis la parution du *Cadre européen commun de référence pour les langues*⁴, les différentes approches de l'enseignement du vocabulaire ont pris une orientation précise, liée à deux éléments fondamentaux: d'une part la préconisation d'un enseignement de type actionnel⁵ et d'autre part la parution des *Référentiels pour le français*.

1. Le *Trésor de la langue française*, dit TLF et édité par le CNRS et les Éditions Gallimard.

2. Le *Français fondamental* de Gougenheim (1958 et 1959) a été élaboré à partir du dépouillement d'un corpus d'enregistrements de 275 adultes (conversations sur des thèmes quotidiens divers). La fréquence d'usage des mots de ce corpus a été calculée à partir du nombre d'occurrences de chaque mot dans l'ensemble des enregistrements. Les mots considérés comme trop familiers ont été malheureusement exclus (vélo, bouquin, copain) ainsi que le lexique phatique (Bof, bref...).

3. Mise à jour du *Français fondamental* (Gougenheim et Michéa, 1964); *Inventaire thématique et syntagmatique du Français fondamental* (Galisson, 1971); *Listes orthographiques de base du français* ou LOB (Catach, Jecic et l'équipe H.E.S.O., 1984). Ce dernier ouvrage comporte 2353 mots classés par ordre de fréquence décroissante.

4. *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, éd. Didier, Paris 2001

5. Les apprenants et les enseignants connaissent bien, depuis les années 1970, ce que l'on appelle « l'approche communicative », qui met l'accent sur la communication entre les personnes et place l'apprenant au centre du processus d'apprentissage, le rendant actif, autonome et responsable de ses progrès. L'approche actionnelle, reprenant tous les concepts de l'approche communicative, y ajoute l'idée de « tâche » à accomplir dans les multiples contextes auxquels un apprenant va être confronté dans la vie sociale. Elle considère donc l'apprenant comme un « acteur social » qui sait mobiliser l'ensemble de ses compétences et de ses ressources (stratégiques, cognitives, verbales et non verbales), pour parvenir au résultat qu'il escompte: la réussite de la communication langagière.

Auparavant, il était possible de distinguer plusieurs approches, sans toutefois pouvoir distinguer de méthodologie stricte concernant le type de vocabulaire enseigné.

Certaines de ces approches étaient naturellement compatibles et combinées, selon le type de support utilisé, les convictions méthodologiques de l'enseignant, le schéma cognitif des apprenants : certains d'entre eux se sentent rassurés de posséder un « carnet de vocabulaire » dans lequel ils inscrivent et apprennent les mots nouveaux découverts à chaque séance ; d'autres, au contraire, n'apprennent et ne retiennent que le vocabulaire dont ils ont eu besoin pour communiquer ou comprendre un article, voire lire un ouvrage.

Une approche traditionnelle de l'enseignement du lexique est encore très en vogue malgré tout ce que nous a apporté la linguistique appliquée, si l'on croit le nombre d'ouvrages, de livrets et de cahiers de vocabulaire publiés chez les éditeurs et de sites Internet qui lui sont consacrés. Cet enseignement systématique rassure à la fois l'enseignant et l'apprenant, qui pourtant, savent pertinemment que la langue ne peut se réduire à une liste de mots isolés.

Hors de leur contexte situationnel, les mots n'ont pas de signification propre. Il suffit, pour s'en convaincre, de penser à certains homonymes⁶ ou homophones⁷ comme :

– *Marre* : hors de son contexte on pensera à une grande flaque d'eau... replacé dans l'expression « J'en ai marre », il est synonyme de « assez » en langage familier.

– *Acte* : hors contexte, il s'agit de n'importe quelle action, mais dans une pièce de théâtre, il s'agira de l'une des parties et dans le bureau d'un juriste, d'un document officiel.

– *Son* : dans l'expression « Monte un peu le son, je n'entends rien », il s'agit du phénomène acoustique alors que dans « C'est son son », il s'agit du phénomène acoustique appartenant à une personne précise...

Le travail sur les mots

⁹ Son objectif est d'enrichir le vocabulaire par des séances de travail courtes et systématiques, sur les mots du langage. Les mots sont alors présentés hors contexte, mais la situation elle-même correspond à des activités réelles de la vie quotidienne.

L'idée de base est toujours la suivante : être attentif à ce que dit la langue, la regarder, l'écouter, la travailler comme une pâte sans la briser. Cette richesse, cette

6. *Homonymes* : se dit des mots homophones qui se prononcent de la même façon mais qui ont une signification et parfois une orthographe différentes.

7. *Homophone* : se dit des mots qui se prononcent exactement de la même façon, mais qui n'ont pas la même signification.

souplesse caractérisent toute langue. L'absence d'attention à ces possibilités infinies est hélas monnaie courante, même dans l'enseignement⁸.

► La définition

Il arrive qu'un mot nous échappe, dans notre propre langue. On peut alors entendre ce type d'énoncé :

« – Passe-moi le truc, là... »

– Quel truc ?

– Le truc à éplucher les légumes.

– Ah ! L'économiste ! Tiens, le voilà. ».

► Les familles de mots

Le travail qui consiste à enseigner le lexique, s'il est bien connu en classe de langue maternelle, n'est que peu utilisé en classe de langue étrangère. Il n'a pas de lien avec des activités que l'on fait dans la vie réelle.

On peut cependant décider de faire des activités autour de l'acquisition des familles de mots, ou en prenant comme base un corpus de mots dans le désordre, dans lequel il faut entourer ceux qui appartiennent à un domaine précis (l'habillement, le sport, l'habitat, etc.).

► La mnémotechnie

« Mais où est donc Ornica ? » = Mais, où, et, donc, or, ni, car. Et voilà les sept conjonctions de coordination apprises par cœur pour la vie.

Quel en est l'intérêt, à part exercer la mémoire, faire des mots croisés ou jouer au Scrabble ?

Aux apprenants de le dire. Pourquoi ne pas les initier ?

► Les intrus

À partir d'un corpus de phrases ou de termes d'un même domaine ou d'une même famille, mis ou non en situation, il s'agit de faire retrouver un ou plusieurs intrus.

Exemple : un quotidien, un bulletin, une feuille de chou, un canard, un poisson, un hebdomadaire, un mensuel.

► Les équivalents

À partir d'un QCM. Une discussion c'est :

A. un bavardage.

B. Une conférence.

C. Un échange d'idées.

D. Un discours.

8. GALISSON, R., PORCHER, L., *Le Distractionnaire*, CLE International, Paris, 1984, p. 3.

► Les mots familiers

À glisser et à faire retrouver dans des listes.

Exemple : un ami, un copain, un camarade, une connaissance, un pote, une relation, un collègue.

► Les récits loufoques

Changer certains mots et demander de faire les transformations nécessaires.

Exemple : « J'ai acheté une paire de rideaux, mais ils me vont mal, ils me serrent trop, je crois qu'ils sont trop décorés. »

Découverte du lexique en approche actionnelle

Parmi les stratégies qui intéressent l'acquisition du vocabulaire, on peut noter les stratégies qui permettent, à l'oral ou à l'écrit, de dissimuler ses lacunes tout en exprimant réellement ce que l'on avait l'intention d'exprimer.

► La stratégie de détournement de la difficulté

Elle consiste, lorsqu'on ne connaît pas du tout un mot dont on a besoin pour exprimer quelque chose, à modifier son énoncé de façon à utiliser un mot qui décrit ce que l'on souhaitait dire. Par exemple :

• Utiliser la définition

« Pourriez-vous me dire à quelle heure passe l'homme qui apporte les lettres ?

– Vous voulez dire le facteur ? Il passe vers midi. »

« On l'achète pour circuler dans le métro, qu'est-ce que c'est ?

– Un ticket. »

• Utiliser la description :

« Bonjour, je voudrais *une chose pour mettre dans la machine, pour laver mes vêtements*.

– Un paquet de lessive ? Tenez, ils sont là-bas, au bout du rayon. »

• Utiliser des périphrases⁹

« Je ne suis pas d'accord avec... »

• Utiliser la paraphrase¹⁰

« Si je comprends bien ce que vous avez dit... »

9. Périphrase : utiliser des périphrases, c'est dire en plusieurs mots ce que l'on pourrait dire en un seul mot.

10. Paraphrase : paraphraser, c'est faire un développement explicatif, un commentaire. C'est aussi dire d'une autre façon ce qui a déjà été dit.

► Les questionnaires à choix multiple (QCM)

Un QCM à 4 choix (3 distracteurs et une bonne réponse) permet d'évaluer, par la reconnaissance, la maîtrise du vocabulaire, actif ou passif. Un exemple avec un « Bip » sonore à la place du mot manquant :

« Le bureau de Monsieur Roussel, s'il vous plaît ?

– Au bout du [Bip sonore], la dernière porte à droite ! »

1. chemin 3. couloir

2. domaine 4. terrain

Conclusion : le lexique est en vogue

Deux grands linguistes français disposent de leurs propres émissions à la radio ou à la télévision.

Alain Rey, avec « Le mot de la fin », a longtemps clos l'émission d'information du matin sur France Inter et régale son public à la télévision sur France 2 avec son « Démo des mots ».

Bernard Cerquiglini fait de même tous les soirs sur TV5 Monde, avec son « Merci professeur ».

Les ouvrages de la lexicologue Henriette Walter sont publiés en Livre de Poche pour pouvoir être très largement diffusés.